



Centre de Ressources
pour la réhabilitation
du patrimoine architectural

LE RELEVÉ ARCHITECTURAL

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

Le relevé est la représentation d'un bâtiment, ou d'une portion d'un bâtiment, sous forme de dessins en deux dimensions. Il utilise les conventions de représentation du dessin de l'architecte.

Le relevé architectural est constitué d'un ensemble d'observations détaillées et d'une collecte d'informations permettant d'obtenir des plans, coupes, élévations, et autres éléments nécessaires pour comprendre la structure existante dans le cadre de projets de restauration, de rénovation, ou de documentation.

Il permettra ainsi de produire un constat d'état et un diagnostic, en vue de l'élaboration d'un projet de restauration et/ou de création.

Objectif principal : Documenter précisément l'état actuel du bâtiment pour préparer la restauration et les modifications futures.

Objectifs secondaires : Identifier les éléments architecturaux historiques, déceler les problèmes structurels, et constituer une base documentaire pour les intervenants (architectes, ingénieurs, etc.).

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET SÉQUENCE

1^{er} jour : théorie

1- DÉFINITION

- 1- Définition et principes généraux
- 2- Le relevé dans l'histoire
- 3- L'histoire du lieu et le lieu dans l'histoire
- 4- Description du site et contexte
 - Nom du bâtiment : (Indiquer le nom)
 - Adresse : (Indiquer l'adresse complète)
 - Contexte historique : (Énumérer les informations historiques essentielles)
 - État actuel : (Décrire sommairement l'état du bâtiment)

5- Documents préalables

- Plans existants : Rechercher les plans d'origine, les relevés anciens, les photographies, etc.
- Archives historiques : Examiner les documents d'archives pour comprendre les évolutions du bâtiment.
- Études préalables : Relever les études précédentes, comme les rapports d'inspection ou les études de structure.

2- TYPES DE RELEVES

- Relevés effectués dans un objectif scientifique ou documentaire.
- Relevés effectués dans le secteur de la réhabilitation du patrimoine (bâtiments existants destinés à être entretenus, modifiés, agrandis, complétés. Ce relevé est alors le document de référence qui sert de base, de fond de plan à partir duquel on pourra exprimer un projet d'intervention.

Relevé photo numérique : du plus large (le bâtiment et son environnement) à la cible (le mur à relever) et aux détails ou éléments remarquables à documenter.

Sondages et/ou stratigraphie (mortiers du bâti, mortiers des enduits, couche(s) picturale(s), colorations des menuiseries et ferronneries).

Le cas échéant, prélèvements en vue d'une analyse scientifique en laboratoire, en recherche des liants, agrégats, adjuvants, pigments, etc...

2.1 La notion de relevé sensible :

- 1- Situation géographique, environnement et terroir (interaction entre ce que la nature produit et les activités humaines).
- 2- Description générale du bâtiment
- 3- Situation de l'objet à relever dans le bâtiment
- 4- Affectation du lieu (quelle sera la destination ou la fonction du lieu)

Ambiance du lieu : les 4 sens sont impliqués : éclairage naturel et artificiel, température (chaleur, humidité, ventilation...), les odeurs (proximité d'un cours d'eau, d'une usine, d'une voirie, etc....), les bruits (circulation des populations et des véhicules, nuisances sonores diverses, les vibrations...), la perception tactile des matériaux du bâti, des enduits, des peintures...).

3- LE MATERIELS DU RELEVÉ

L'œil

- pour métrer
- pour noter
- pour dessiner à l'échelle
- pour peindre
- En complément

4- PRINCIPES ET METHODES

4.1 Le croquis

- en plan
 - en élévation
 - en coupe
 - à compléter le cas échéant par des détails
- Croquis à main levée in situ (le plus proportionnel possible), relevé des cotes in situ et inscription sur le croquis (lieu, orientation, date, opérateur).
- Croquis supplémentaire pour des éléments de détail (ornements, profils de moulures, éléments architectoniques, etc...).

4.2 Prendre les mesures

4.2.1 Relever le plan

- Le plan
- Les types de représentation

Types de représentations graphiques :

- Représentation géométrale (2D, élévations, plans, coupes)
- Projection cylindrique (3D axonométrie)
- Projection conique (3D perspective, photo)

Trianguler

Aligner

4.2.2 Relever les courbes

Relever coupes et élévations

- La mesure des épaisseurs
- La mesure des profils

Ouvrages particuliers :

- les escaliers
- les détails photographiés

4.3 Le dessin définitif

- Généralités
- L'échelle du dessin de relevé : tracé définitif à l'échelle retenue à l'aide du kutch et éventuellement report des cotes hors élévation.

Elaboration du cartouche.

EXERCICES PRATIQUE EN ATELIER :

Identifier les types de représentation graphiques : observation et analyse de sources documentaires.

Dessiner un élément simple d'architecture dans les 3 types de représentation suivantes :

- 1) En représentation géométrale (2D, élévation)
- 2) En projection cylindrique (3D axonométrie)
- 3) Projection conique (3D perspective)

2^{ème} et 3^{ème} jour : le relevé du projet

2^{ème} et 3^{ème} jour

- 1- Relevé in situ
- 2- Restitution en atelier
- 3- Début de réflexion sur le projet, en appui sur tous les éléments historiques, architecturaux, sensibles et techniques issues du relevé.
- 4- Points de vigilance : évaluer la pertinence des choix stylistiques, chromatiques et maîtriser la notion de changement d'échelle.

4^{ème} jour : s'entraîner à la composition

Principes de composition en fonction des époques et des lieux :

- Epoque, styles, formes architecturales, volumes, surfaces.
- Éléments architectoniques présents à intégrer dans la composition.
- Destination ou affectation du lieu.
- Principes de panneautage en fonction des matériaux imités : bois, marbres, stucs, etc...

MODALITES DE SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

PUBLIC

Tout public.

PREREQUIS

Aucun prérequis.

INTERVENANT SPECIALISE DANS LE DOMAINE

Expert consultant

DUREE

28 heures soit 4 jours de formation en centre.

COÛT PEDAGOGIQUE

670€ HT (non assujetti à TVA)

COÛT HORAIRE

23.92€ HT /heure (non assujetti à TVA)

HORAIRES :

9h à 12h30 - 13h30 à 17h

LIEU

Ecole d'Avignon
6 rue Grivolos
84000 AVIGNON